



Dépêche No. 863 | 24 septembre 2024

Bien que contre l'usage de la force physique sur les femmes, les Mauritaniens estiment que la violence conjugale est une affaire privée

Dépêche No. 863 d'Afrobarometer | Baba Adou

Résumé

L'Indice 2021/2022 sur les femmes, la paix et la sécurité classe la Mauritanie au 157^e rang sur 170 pays, soit le 13^e pire rang mondial, en termes de statut et d'autonomisation des femmes (Georgetown Institute for Women, Peace and Security, 2021). Une des raisons importantes en est la généralisation de la violence basée sur le genre rendue possible en partie par les tabous sociétaux et la faiblesse du système de protection et d'application de la loi (Département d'Etat des Etats-Unis, 2023 ; Assemblée Générale des Nations Unies, 2024).

Dans un contexte de forte stigmatisation de la violence basée sur le genre (VBG), les données fiables sur sa prévalence en Mauritanie sont rares. Le Département d'Etat des Etats-Unis (2023) souligne « des rapports crédibles de [...] généralisation de la violence basée sur le genre, y compris les violences domestiques ou par le partenaire intime, la violence sexuelle, la mutilation génitale féminine/l'excision, et d'autres formes de cette violence ». Après une visite de 12 jours, le Groupe de Travail des Nations Unies sur la Discrimination à l'Egard des Femmes et des Filles a fait état de « récits scandaleux de violence basée sur le genre, au sein de la famille et de la communauté, y compris une forte prévalence de viols contre les jeunes filles » (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 2023). Le Parlement mauritanien a rejeté un projet de loi portant sur les violences basées sur le genre en 2018, 2021 et 2023 (Mechergui, 2024).

Le gouvernement a interdit les mutilations génitales féminines (MGF), mais l'application de cette mesure d'interdiction est quasiment inexistante et la prévalence de ces pratiques reste élevée (Nations Unies, 2023). Selon un rapport du Projet Orchidée (2023), presque deux tiers des femmes mauritaniennes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF. Une autre pratique préjudiciable, le gavage ou l'alimentation forcée des jeunes femmes préparées au mariage, persiste principalement dans quelques zones rurales (Ouldzeidoune, Keating, Bertrand, & Rice, 2013 ; Nations Unies, 2023).

Cette dépêche fait état d'un module d'enquête spécial inclus dans l'enquête Afrobarometer Round 9 (2021/2023) qui a pour but d'explorer les perceptions des Africains sur la violence basée sur le genre.

En Mauritanie, la plupart des citoyens affirment que la violence basée sur le genre n'est pas un phénomène courant dans leur communauté et qu'il n'est en aucun cas justifié pour un homme d'utiliser la force physique pour châtier sa femme. Mais une majorité considère également que la violence domestique à l'égard des femmes est une question d'ordre privé qui doit être résolue au sein de la famille plutôt qu'un acte délictueux nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

Si la plupart des Mauritaniens pensent que la police prend au sérieux les cas de violence basée sur le genre qui lui sont signalés, plus de la moitié d'entre eux affirment qu'une femme

risque d'être critiquée, harcelée ou humiliée lorsqu'elle signale de telles violences aux autorités.

Enquêtes Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non partisan de recherche par enquêtes qui fournit des données fiables sur les expériences et les évaluations des Africains en matière de démocratie, de gouvernance et de qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 10 ont démarré en janvier 2024. Les partenaires nationaux d'Afrobarometer conduisent des entretiens en face-à-face dans la langue choisie par le répondant.

Le Round 9 était l'occasion de réaliser la première enquête Afrobarometer en Mauritanie. Dirigée par SISTA Conseil, l'équipe d'enquêteurs a interrogé 1.200 adultes mauritaniens en novembre 2022. Un échantillon de cette taille donne des résultats avec une marge d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%.

Résultats clés

- Trois Mauritaniens sur 10 (31%) déclarent que la violence à l'égard des femmes et des filles est courante dans leur communauté.
- Plus de deux tiers (68%) des citoyens déclarent que l'utilisation de la force physique par un homme pour châtier sa femme n'est « jamais justifiée », tandis que 31% considèrent qu'elle est « parfois » ou « toujours » justifiée.
- Deux tiers (66%) des Mauritaniens pensent que la violence domestique devrait être traitée comme une question d'ordre privé à résoudre au sein de la famille plutôt que comme une question pénale.
- Plus de la moitié (52%) des répondants disent qu'il est « quelque peu probable » ou « très probable » qu'une femme victime de violence soit critiquée, harcelée ou humiliée si elle se plaint.
 - Mais une forte majorité (77%) de répondants estiment que la police est susceptible de prendre au sérieux les cas de violence basée sur le genre.

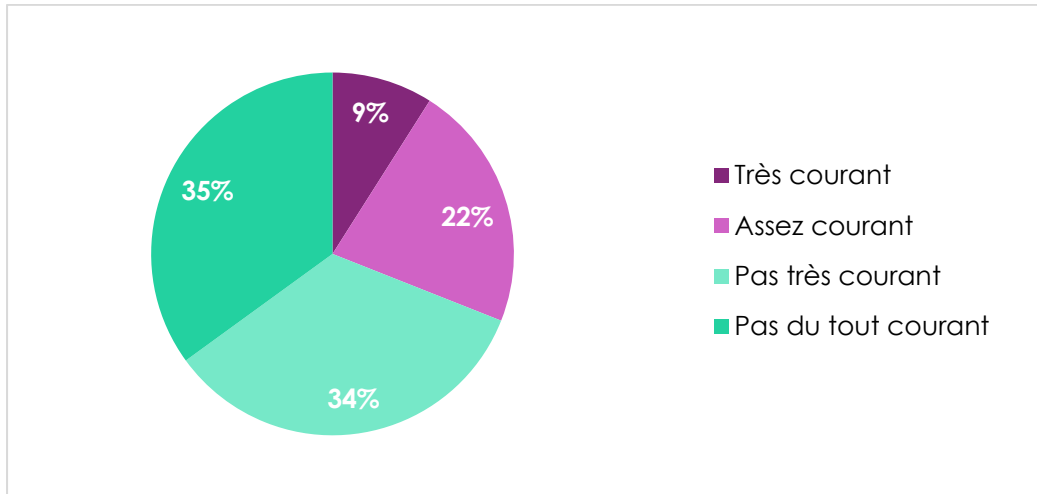
Quelle est la fréquence de la VBG ?

Moins d'un tiers des Mauritaniens déclarent que la violence à l'égard des femmes est « assez courante » (22%) ou « très courante » (9%) dans leur communauté, tandis que plus des deux tiers la considèrent « pas très courante » (34%) ou « pas du tout courante » (35%) (Figure 1).

Les femmes (34%) et les citadins (37%) sont plus nombreux que les hommes (29%) et les ruraux (24%) à déclarer que la violence basée sur le genre est fréquente (Figure 2). L'opinion selon laquelle la violence basée sur le genre est fréquente dans la communauté est plus répandue chez les jeunes (39% des 18-25 ans) que chez leurs aînés (24%-33%). Elle est moins fréquente chez les citoyens plus aisés (23%) que chez les plus pauvres (31%-36%).¹

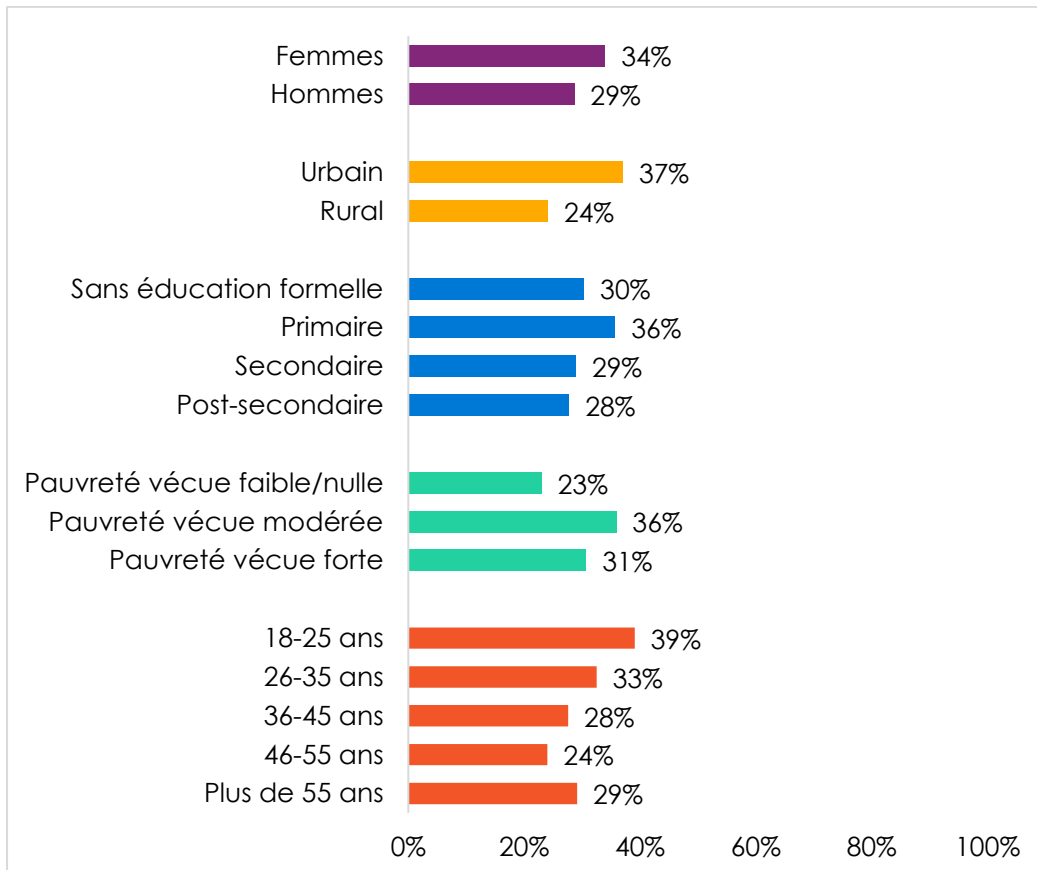
¹ L'Indice de Pauvreté Vécue (IPV) d'Afrobarometer mesure les niveaux de dénuement matériel des répondants en leur demandant combien de fois eux-mêmes ou leur famille ont manqué de biens de première nécessité (suffisamment de nourriture, d'eau, de soins médicaux, de combustible de cuisson et de revenus en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes et Patel (2022) pour plus d'information sur la pauvreté vécue.

Figure 1 : Fréquence de la violence basée sur le genre | Mauritanie | 2022



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la commune ?

Figure 2 : La violence basée sur le genre est assez/très courante | par groupe démographique | Mauritanie | 2022



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la commune ? (% qui disent « assez courante » ou « très courante »)

Normes sociales en matière de VBG

Quelles sont les normes auxquelles les Mauritaniens ordinaires souscrivent en ce qui concerne la violence basée sur le genre ?

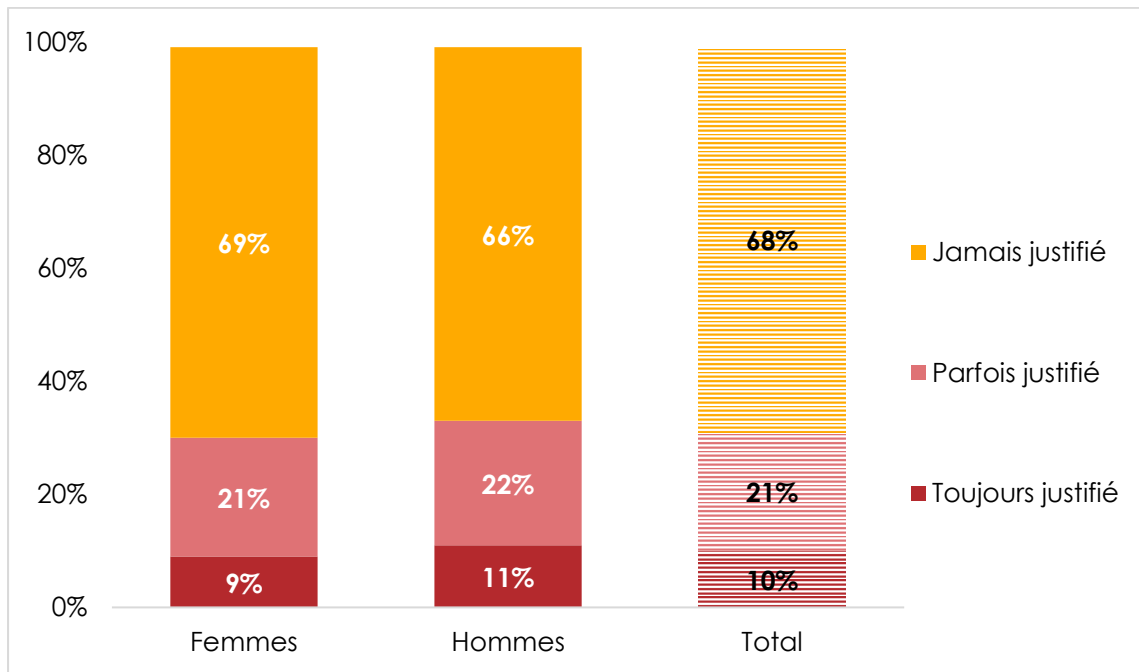
Plus de deux tiers (68%) des Mauritaniens déclarent qu'il n'est « jamais justifié » pour un homme de recourir à la force physique pour châtier sa femme, tandis que 31% considèrent que cette pratique est « parfois » ou « toujours » justifiée (Figure 3).

Il existe peu de divergences entre les réponses des hommes et des femmes : 69% des femmes rejettent le droit du mari à utiliser la force contre sa femme, contre 66% des hommes.

L'opinion selon laquelle il n'est jamais justifié pour les hommes de punir physiquement leur femme est plus répandue à mesure que le niveau d'instruction des répondants s'accroît, de 64% de ceux qui n'ont pas fait d'études formelles à 74%-75% de ceux qui ont fait des études secondaires ou post-secondaires (Figure 4). Les citoyens les plus pauvres (63%) sont également moins susceptibles de rejeter l'idée d'un châtement physique que leurs concitoyens plus aisés.

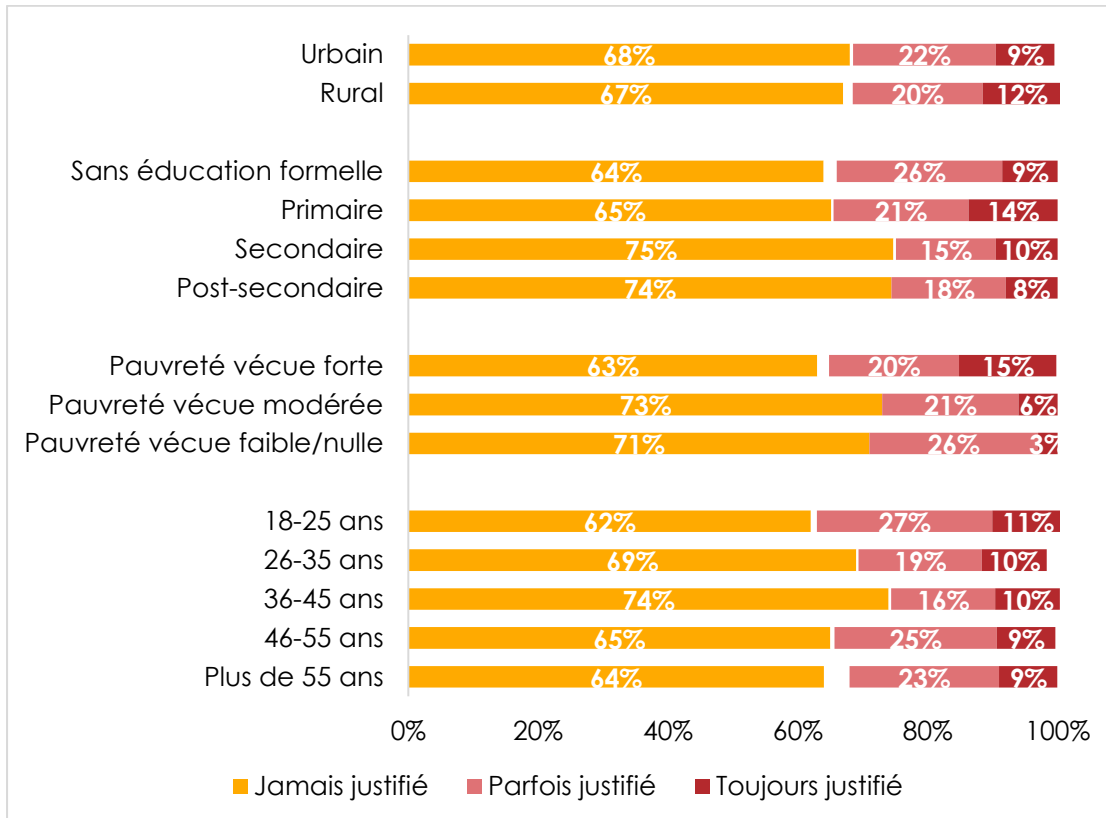
Parmi tous les groupes d'âge, les jeunes d'âge moyen se distinguent par leur rejet de la violence basée sur genre : trois quarts (74%) des personnes âgées de 36 à 45 ans déclarent que les hommes ne devraient jamais recourir à la force physique pour châtier leur femme, soit un taux supérieur de 5 à 12 points de pourcentage à celui des autres groupes d'âge.

Figure 3 : Est-il justifié pour les hommes de discipliner leurs femmes avec la force physique ? | par sexe | Mauritanie | 2022



Question posée aux répondants : Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elles sont toujours justifiées, ou jamais justifiées : Lorsqu'un homme bat sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou pense être mal ?

Figure 4 : Est-il justifié pour les hommes de discipliner leurs femmes avec la force physique ? | par groupe démographique | Mauritanie | 2022



Question posée aux répondants : Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elles sont toujours justifiées, ou jamais justifiées : Lorsqu'un homme bat sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou pense être mal ?

La violence domestique est une forme courante de VBG. Même si les auteurs sont connus, de nombreux cas de violence domestique ne sont pas signalés ou ne sont pas résolus, et la plupart d'entre eux placent les victimes et les familles devant des décisions complexes et déchirantes. Les Mauritaniens considèrent-ils la violence domestique comme une question d'ordre pénal ou comme une question d'ordre privé ?

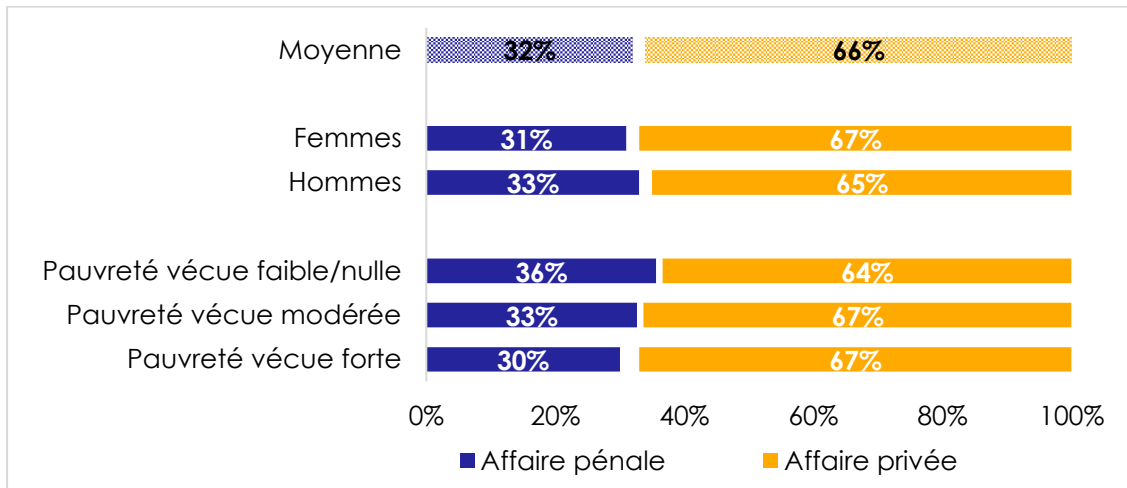
Seulement un tiers (32%) des Mauritaniens déclarent que la violence domestique est une affaire d'ordre pénal qui nécessite l'intervention des forces de l'ordre (Figure 5). Les deux autres tiers (66%) pensent que la violence domestique devrait être considérée comme une affaire d'ordre privé à résoudre au sein de la famille.

Les femmes et les hommes partagent des points de vue similaires sur cette question. Les citoyens aisés sont un peu plus susceptibles de considérer la violence domestique comme une affaire d'ordre pénal que les répondants les plus pauvres (36% de ceux qui connaissent un niveau de pauvreté faible ou nul contre 30% de ceux qui vivent dans une grande pauvreté).

La possibilité que la plupart des Mauritaniens ne considèrent pas la VBG suffisamment grave pour nécessiter l'implication des forces de l'ordre est renforcée par leurs perceptions de la place de la VBG dans les priorités d'action. Seulement un sur 20 citoyens (5%) identifie la violence basée sur le genre comme le problème le plus important relatif aux droits de la

femme auquel le gouvernement et la société devraient s'attaquer, la plaçant loin derrière l'inégalité d'accès à l'éducation (citée par 37%), le nombre insuffisant de femmes occupant des postes d'influence au sein du gouvernement (26%), et l'inégalité des opportunités ou des rémunérations sur le lieu de travail (24%) (Figure 6).

Figure 5 : La violence domestique est-elle une affaire criminelle ou privée ?
 | par sexe et pauvreté vécue | Mauritanie | 2022



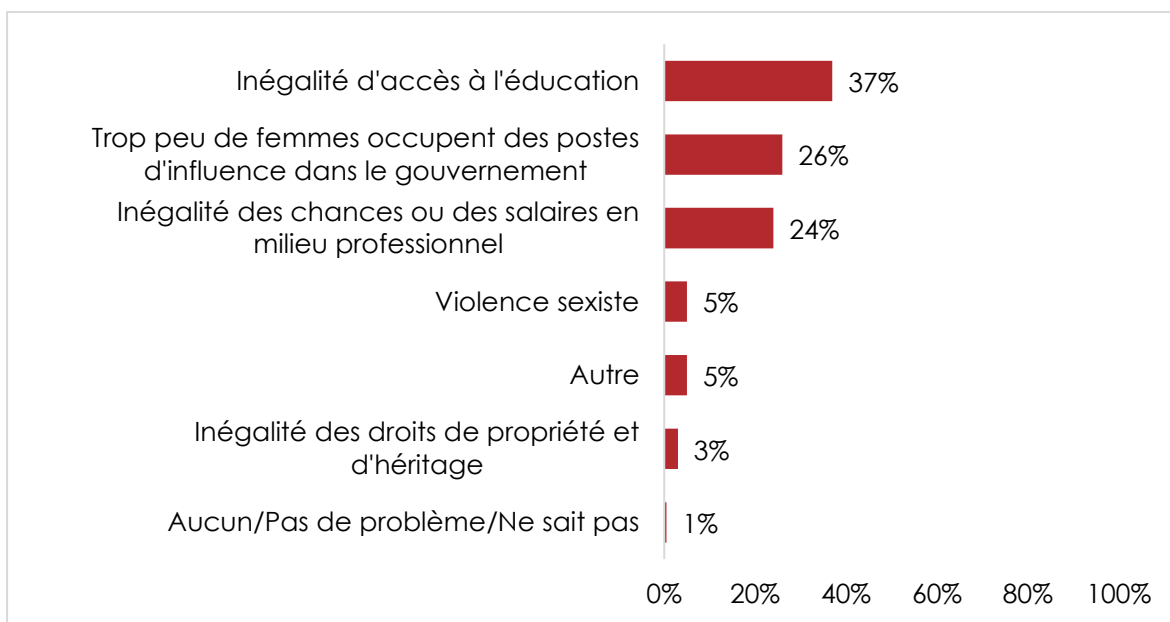
Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Figure 6 : Plus importants défis liés aux droits des femmes | Mauritanie | 2022



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

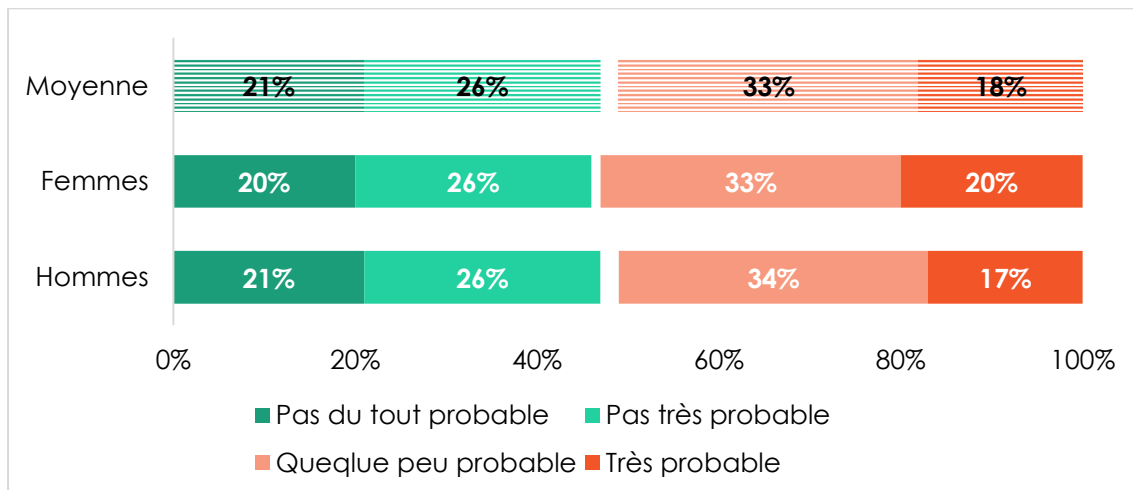
Réaction aux VBG

La police et les universitaires s'accordent à dire que l'ampleur mondiale de la VBG est inconnue car de nombreuses atteintes aux filles et aux femmes ne sont jamais signalées. Les raisons en sont la peur de l'agresseur, la crainte d'une réaction négative de la part des autres et la conviction que les autorités ne prendront pas l'affaire au sérieux (Palermo, Bleck, & Peterman, 2014).

A la question de savoir s'ils pensent qu'une femme qui déclare être victime de viol, de violence domestique ou d'autres VBG sera critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté, plus de la moitié (52%) des Mauritaniens disent que c'est une situation « quelque peu probable » (33%) ou « très probable » (18%) - une perception qui pourrait constituer un élément dissuasif important pour la déclaration des VBG (Figure 7).² Moins de la moitié (47%) affirment qu'une femme ne risque pas d'être confrontée à des conséquences sociales négatives pour avoir déclaré la violence domestique.

Les femmes et les hommes ont des opinions presque identiques sur cette question.

Figure 7 : Une femme sera-t-elle critiquée, harcelée ou humiliée pour avoir dénoncé la violence basée sur le genre ? | par sexe | Mauritanie | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable qu'elle soit critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté ?

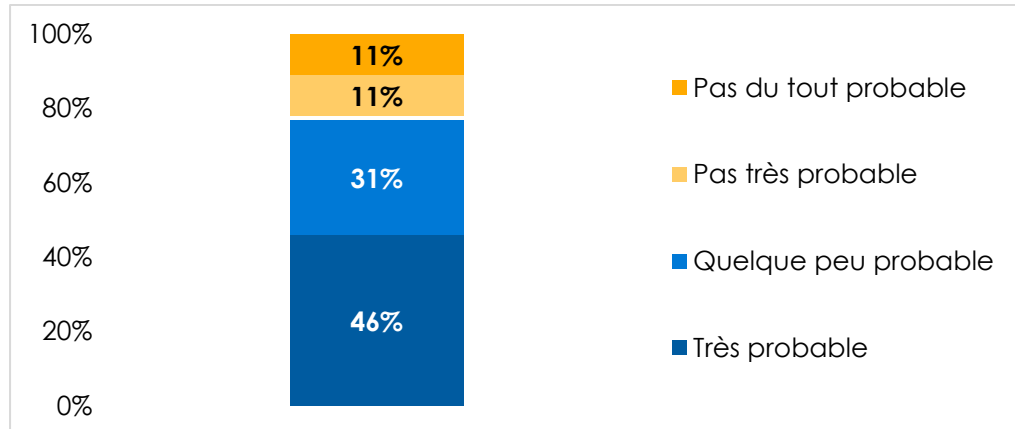
Si les attentes quant à la réponse de la communauté sont mitigées, les Mauritaniens pensent majoritairement que la police réagira de façon appropriée aux cas de violence sur le genre qui lui sont rapportés : plus de trois quarts (77%) considèrent qu'il est probable que la police prenne ces rapports au sérieux, dont 46% qui disent que c'est « très probable » (Figure 8).

Les femmes et les hommes sont tout autant susceptibles de dire que la police prendra probablement au sérieux les cas de violence basée sur le genre, mais cette perception est de 14 points de pourcentage plus élevée dans les zones rurales que dans les villes (85% contre 71%) (Figure 9).

² En raison des arrondis, les pourcentages combinés des catégories pourraient légèrement différer de la somme des sous-catégories rapportées (par exemple, 33% de « plutôt probable » et 18% de « très probable » donnent 52%).

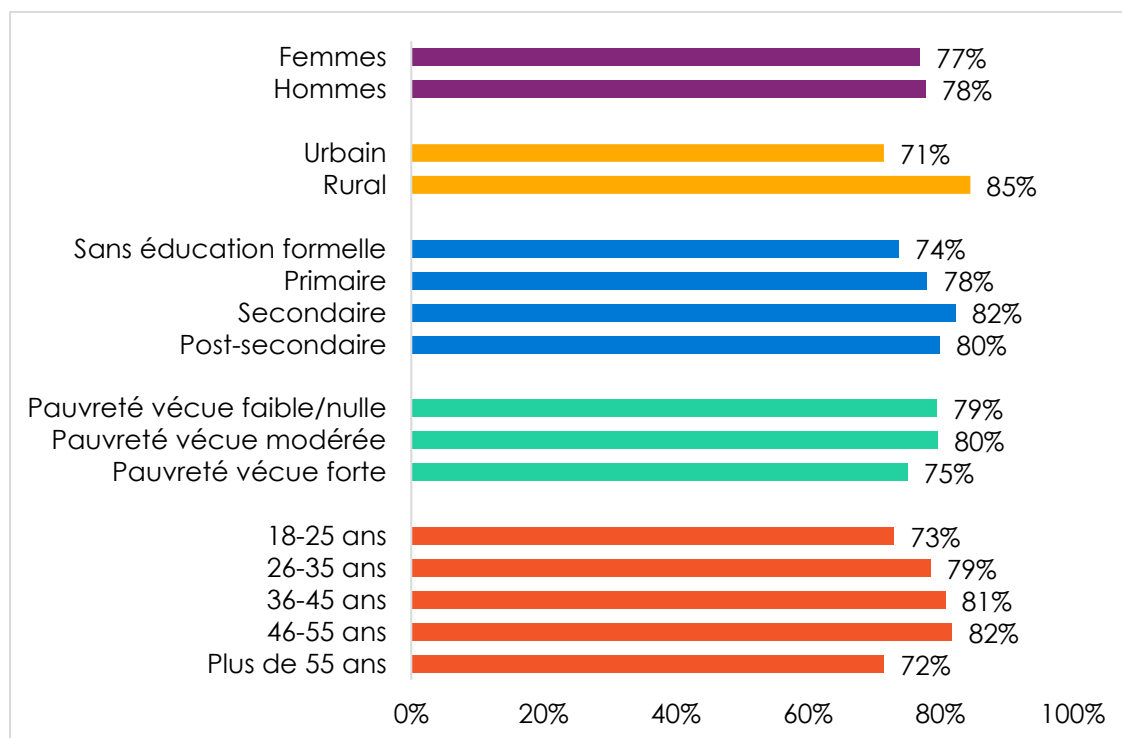
La confiance en la réaction de la police est un peu plus faible chez les citoyens sans éducation formelle (74%), les personnes en situation de grande pauvreté vécue (75%), les répondants les plus jeunes (73%) et les plus âgés (72%) que chez leurs divers homologues.

Figure 8 : La police prend-elle les cas de violence sexiste au sérieux ? | Mauritanie | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que sa situation soit prise au sérieux par la police ?

Figure 9 : Il est assez/très probable que la police prenne les cas de violence sexiste au sérieux | par groupe démographique | Mauritanie | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que sa situation soit prise au sérieux par la police ? (% qui disent « quelque peu probable » ou « très probable »)

Conclusion

Les résultats de l'enquête Afrobarometer montrent que la plupart des Mauritaniens rejettent le recours à la force physique contre les femmes. La plupart affirment également que la violence sur les femmes et les filles n'est pas un phénomène courant dans leur communauté, bien que d'autres sources suggèrent que cette opinion pourrait refléter une définition étroite de la violence basée sur le genre et des tabous sociétaux forts qui empêchent d'en parler. Une forte majorité estime que la police est susceptible de prendre au sérieux les cas de violence basée sur le genre qui lui sont signalés.

Dans le même temps, la majorité considère que la violence conjugale est une question d'ordre privé qui doit être gérée au sein de la famille et affirment qu'une femme qui signale la violence basée sur le genre aux autorités est susceptible de faire l'objet de critiques, de harcèlement ou même de mépris de la part d'autres membres de la communauté.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil
d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Assemblée Générale des Nations Unies. (2024). Visit to Mauritania: Report of the working group on discrimination against women and girls.
- Département d'Etat des Etats-Unis. (2023). 2023 country reports on human rights practices: Mauritania.
- Georgetown Institute for Women, Peace and Security. (2021). Women, peace and security index 2021/2022.
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. (2023). Mauritania: Despite progress, women and girls' lives still being sacrificed, say UN experts. 6 octobre.
- Mattes, R., & Patel, J. (2022). La pauvreté vécue resurgit. Document de Politique No. 84 d'Afrobarometer.
- Mechergui, Z. (2024.) Mauritanian women demand law combating gender-based violence. Jinhagency. 28 mars.
- Nations Unies. (2023.) Gender equality in Mauritania: Commendable steps forward and major deadlocks. Groupe de Travail des Nations Unies sur la Discrimination à l'Egard des Femmes et des Filles.
- Orchid Project. (2023.) FGM/C in Mauritania: Short report.
- Ouldzeidoune, N., Keating, J., Bertrand, J., & Rice, J. (2013). A description of female genital mutilation and force-feeding practices in Mauritania: Implications for the protection of child rights and health. *PLoS One*, 8(4), 1-9.
- Palermo, T., Bleck, J., & Peterman, A. (2014). Tip of the iceberg: Reporting and gender-based violence in developing countries. *American Journal of Epidemiology*, 179(5), 602-612.

Baba Adou est doctorant au Département de Sciences Politiques de University of Florida.
Email : adou.baba@ufl.edu.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et le Institute for Development Studies (IDS) de University of Nairobi au Kenya. Michigan State University, University of Cape Town et University of Malawi apportent un soutien technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, l'Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement via le projet Think Africa de la Banque Mondiale, de la Fondation Mo Ibrahim, de Open Society Foundations - Africa, de Luminare, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Mastercard, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Commission de l'Union Européenne, du Groupe de la Banque Mondiale, du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande, de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de l'ambassade de Suède au Zimbabwe, du Centre Mondial du Pluralisme et de la GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner la parole aux citoyens africains. Veuillez envisager de faire un don à Afrobarometer. Pour faire un don en ligne, veuillez suivre ce [lien](#) ou ce [lien](#). Pour discuter du financement institutionnel, contactez Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org).

Suivez nos publications sur #VoicesAfrica.



Dépêche No. 863 d'Afrobarometer | 24 septembre 2024